

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative aux problèmes inhérents à l'implantation du "H-Market" dans le quartier des Etangs.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis la mi-février un supermarché « H Market » s'est établi place Martin Luther King en lieu et place du « Proxy Delhaize ».

Depuis ce jour, les riverains sont victimes de nuisances insupportables :

Des camions de dimensions démesurées qui viennent livrer ce magasin ont, durant les premières semaines, stationné sur le trottoir à proximité de la petite épicerie et de la pharmacie, défonçant les dalles et les demi-sphères.

Maintenant ils se garent sur le parking et bloquent les voitures pendant toute la période du déchargement, d'où un concert incessant de coups de klaxons pour tenter de se dégager, sans compter les disputes verbales et physiques qui se déroulent sur le parking entre clients pour un emplacement de stationnement, il y a aussi des coups donnés aux véhicules et j'en passe, ne pourrait-on pas imaginer d'avoir une présence policière comme les jours de marchés à l'abattoir ?

Des palettes de marchandises sont posées, à même le sol devant le magasin et sur les trottoirs aux alentours, même devant d'autres commerces.

Depuis ce mardi 19 mars 2024, il est affiché que le magasin « H Market » sera fermé le mardi et ouvert le dimanche. Là, nous sommes dans la folie ! Je m'explique : si, auparavant le « Proxy Delhaize » était ouvert le dimanche, celui-ci ne générerait pas de réelles nuisances sonores. Rien à voir avec ce que les habitants doivent subir depuis le 14 février 2024. Et donc, même le dimanche, les riverains vont subir toutes ces nuisances.

D'après les échos et le courrier reçu du syndic « Managimm – Homeland » de l'immeuble situé au numéro 27-27A, une réunion était prévue pour tenter de remédier aux nuisances, mais à ce jour les habitants n'ont eu aucun retour.

Ajoutons à cela des abandons de caddies un peu partout, toujours la présence de rats dans le quartier et à hauteur du container présent sur le parking, un tas de dépôts clandestins.

Il faudrait aussi que soit renouvelé le marquage giratoire au sol sur le parking.

Mes questions sont les suivantes :

Qu'allez-vous entreprendre afin que les habitants retrouvent la sérénité dans le quartier ?

Ne peut-on envisager une fermeture dominicale du magasin ?

Qui va payer les trottoirs dégradés par les camions ? Quand les réparations vont-elles être réalisées ?

Monsieur le Bourgmestre président répond qu'il connaît effectivement bien le dossier. De nombreux riverains ont également sollicités et alertés en direct le Collège. Depuis son installation, il a déjà convoqué à deux reprises l'exploitant. Suite à la 2ème audition, il pris un arrêté pour interdire la livraison le week-end et pour forcer l'exploitant à réceptionner ses livraisons entre 7h00 et 19h00, cela pour ne pas gêner les voisins tôt le matin ou en soirée. Par contre, l'ouverture le dimanche et non le mardi est plus difficile car cela correspond tout à fait à ce qui est permis dans le permis d'environnement du magasin qui a repris le permis de l'exploitant précédent. Tant que le permis est en cours, il sera difficile de forcer l'exploitant de fermer son magasin le dimanche, pour autant qu'il le ferme le mardi.

Quant à la gestion du parking qui est privé, la difficulté est qu'il est exploité par trois utilisateurs. La Commune a demandé à l'exploitant « H Market » d'organiser une réunion avec les deux autres exploitants, « Aldi » et « Action », pour qu'ils se concertent au sujet de l'aménagement du parking, mais surtout qu'ils gèrent ensemble la question de la barrière actuellement ouverte en permanence et générant une partie des problèmes.

Par rapport à la réparation du trottoir, la Commune a aussi mis en demeure l'exploitant et lui a demandé d'effectuer les réparations suite aux dégradations constatées.